

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes tenue le 22 février 2022 à 19 h.

En raison des mesures de distanciation en vigueur pour contrer la propagation de la pandémie de Covid-19, cette séance publique se déroule en visioconférence via l'application Microsoft Teams.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Normand Boisclair, membre parent, président
- Madame Christine Bourgeois, membre du personnel professionnel non enseignant
- Monsieur Gilles Cazade, membre parent, vice-président
- Madame Marie-Noëlle Dalpé, membre du personnel enseignant
- Monsieur Christian Descôteaux, membre du personnel – direction d'établissement
- Monsieur Francis Lafortune, membre de la communauté – issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
- Madame Angèle Latulippe, membre du personnel d'encadrement
- Monsieur Jean-François Lortie, membre de la communauté – issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
- Monsieur Salvatore Mancini, membre parent
- Madame Anne Monney, membre parent
- Monsieur Arnaud Seigle-Goujon, membre de la communauté – expertise financière, comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles
- Monsieur Vincent Raymond, membre de la communauté – âgé de 18 à 35 ans
- Madame Marie-Ève Turcotte, membre parent
- Monsieur Eric Trudeau, membre de la communauté – expertise en gouvernance et éthique

ABSENCE :

- Madame Lili-Marlène Pernet, membre du personnel de soutien

PARTICIPENT :

- Monsieur Luc Lapointe, directeur général
- Madame Cindy Dubuc, membre du personnel d'encadrement sans droit de vote

ASSISTENT :

- Madame Annie De Noury, directrice générale adjointe
- Madame Linda Fortin, directrice générale adjointe
- Madame Isabelle Laflamme, directrice générale adjointe

- Madame Iris Montini, directrice générale adjointe
- Madame Catherine Houpert, secrétaire générale
- Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles
- Madame Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines
- Madame Ondine Gazé, directrice du Service de l'organisation scolaire
- Madame Nathalie Mc Duff, directrice du Service des ressources éducatives
- Madame Marie-Andrée Thibault, future directrice du Service des ressources financières

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Normand Boisclair, président, ayant constaté le quorum, ouvre la séance.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté.

## **3. RÉOLUTIONS EN BLOC**

### **3.1 Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2021**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021 est approuvé tel que rédigé.

### **3.2 Offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour 2022 2023 | Adoption**

Le Centre de services scolaire des Patriotes a l'obligation de revoir son offre de services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) chaque année.

À cette fin, il doit soumettre le projet d'offre de services modifiée à la consultation du Comité de parents, du Comité paritaire EHDA, du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDA) et du Comité consultatif de gestion (CCG).

Cette offre de services s'appuie sur la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* adoptée en application de l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3).

Des consultations ont été menées auprès des différentes instances entre le 15 novembre et le 15 décembre 2021.

Toutes les instances ont produit un avis et se sont prononcées en faveur de l'offre de services présentée. Les changements apportés à l'offre de services élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2021-2022 sont mineurs par rapport à celle de l'année en cours.

CA-038-02-22

Il est proposé :

D'adopter l'offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage telle que présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. SUIVI AUX DERNIÈRES SÉANCES**

Madame Catherine Houpert présente un suivi concernant la résolution CA-035-12-21 adoptée le 14 décembre 2021, au sujet d'un avis de la protectrice de l'élève. Tel que recommandé par cette dernière et, également, tel que résolu par le Conseil d'administration, une lettre a été transmise au ministère de l'Éducation le 28 janvier 2022.

Un représentant du ministère de l'Éducation a transmis une réponse, le 15 février 2022.

#### **5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ADRESSÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Néant

#### **6. PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Normand Boisclair, président, explique les règles applicables à la période de parole au public et invite les personnes présentes à présenter leurs questions.

Aucun membre du public ne demande à prendre la parole.

#### **7. PRÉSENTATION DES ATTENTES ANNUELLES, DES INDICATEURS DE RENDEMENT ET DU PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2021, le Conseil d'administration a adopté le processus d'évaluation du directeur général pour l'année scolaire 2021-2022 à la suite de la recommandation faite par le Comité des ressources humaines du CA.

Conformément au processus adopté, le Comité d'évaluation du directeur général s'est réuni le 7 février 2022 afin d'élaborer les attentes annuelles et les indicateurs de rendement de la direction générale.

Au cours du huis clos, le président du Conseil d'administration présente les attentes annuelles et les indicateurs de rendements retenus. Le directeur général présente son plan d'action en lien avec les attentes annuelles.

*Les membres, Christine Bourgeois, Marie-Noëlle Dalpé, Christian Descôteaux, Angèle Latulippe, ainsi que la membre non votante Cindy Dubuc, qui sont membres du personnel, se retirent.*

## Huis clos

**CA-039-02-22** Il est proposé que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 19 h 08.

## Retour à l'assemblée publique

**CA-040-02-22** Il est proposé que l'assemblée redevienne publique.

Il est 19 h 40.

*Les membres, Christine Bourgeois, Marie-Noëlle Dalpé, Christian Descôteaux, Angèle Latulippe, ainsi que la membre non votante Cindy Dubuc, qui sont membres du personnel, réintègrent la séance.*

## 8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comme mentionné à la rencontre préparatoire du 21 août dernier, lors de chaque séance du Conseil d'administration, le directeur général présente un état de situation relatif au cheminement des priorités annuelles. Par ailleurs, des éléments de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite font l'objet d'une présentation lors des différentes séances, dans les points d'information.

Le directeur général fait également état de l'impact que la pandémie de COVID-19 a eu sur le déploiement du plan de mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite, depuis la mi-décembre.

Il indique que le ministère de l'Éducation a transmis un échéancier pour la révision du Plan d'engagement vers la réussite en 2022-2023 et la révision des projets éducatifs des écoles à l'automne 2023.

## 9. RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS

Les responsables de chaque comité présentent un bref résumé des sujets abordés lors des rencontres tenues depuis la dernière séance du Conseil d'administration.

## 10. POINTS DE DÉCISION

### Service des ressources matérielles

#### **10.1 Plan d'investissement visant à entretenir, rénover, agrandir ou construire des bâtiments (plan directeur pluriannuel d'investissement) et des budgets associés à ces travaux | Adoption**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

En vertu de l'article 266, alinéa 2 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3), le Centre de services scolaire des Patriotes (ci-après « CSSP ») a pour fonction de construire, réparer ou entretenir ses biens.

Le CSSP, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite (ci-après « PEVR »), a pour objectif d'être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire. Afin d'y parvenir, l'objectif 5.1 de ce plan vise à augmenter la proportion des bâtiments dont l'indice de vétusté présente une cote « C » (satisfaisant) ou mieux.

Cet objectif est directement en lien avec l'orientation principale du Cadre de gestion des infrastructures scolaires, que la Direction générale des infrastructures du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a présenté en septembre 2018.

Le Conseil d'administration a le pouvoir d'adopter la liste des projets d'investissements pour l'année scolaire 2022-2023. Il a aussi le pouvoir d'adopter le plan directeur pluriannuel d'investissement, qui présente la liste des projets d'investissement envisagés pour les quatre (4) années suivantes (2023-2024 à 2026-2027).

Par la suite, une fois ces plans adoptés par le Conseil d'administration, le pouvoir d'octroyer les contrats nécessaires à la réalisation de ces projets est délégué au directeur général et à d'autres cadres, dépendant de la valeur de ces contrats.

Le processus d'octroi de contrats est encadré par une multitude de lois, dont la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1), de règlements, de décrets, de politiques et de directives, émanant du Secrétariat du Conseil du trésor.

Les sommes requises pour atteindre les objectifs d'amélioration du parc immobilier sont importantes. Elles proviennent de différentes mesures du ministère de l'Éducation, notamment les mesures 50620 et 50630.

La liste des projets d'investissement annuel ainsi que le plan directeur pluriannuel doivent être approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

**CA-041-02-22**

Il est proposé :

D'adopter le plan d'investissement 2022-2023 quant aux projets à réaliser dans le cadre des mesures budgétaires 50620 et 50630, tel que présenté; et

D'adopter le plan directeur pluriannuel d'investissement dressant la liste des travaux à réaliser en matière de maintien d'actifs immobiliers pour les quatre (4) années suivantes, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Direction générale

**10.2 Modification du plan d'effectif du personnel cadre**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général, présente ce point.

Le Centre de services scolaire des Patriotes fait face à des enjeux de recrutement et de fidélisation du personnel importants, qui touchent tant les établissements que les services centraux ainsi que toutes les catégories de personnel. Le Service des ressources humaines (ci-après « SRH ») a procédé à une analyse des enjeux internes et externes et a établi un état de situation ainsi qu'un plan de redressement afin de s'attaquer à ces enjeux importants.

Une deuxième priorité d'action du SRH est le dossier de la modification de la structure organisationnelle de ce service afin d'orienter les processus transactionnels vers des activités stratégiques et une approche axée sur la valeur-employé, ainsi que le développement professionnel du personnel qui implique l'élaboration d'une politique de formation continue.

Le plan de redressement comporte notamment des ajouts de postes de cadre, de professionnels et d'employés de soutien, ainsi que des modifications à la structure administrative du SRH.

Le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* prévoit que la structure administrative des emplois de cadre soit représentée sous la forme d'un organigramme et que toute modification à cette structure doit être adoptée par résolution du Conseil des commissaires. Par conséquent, cette adoption doit maintenant être effectuée par le Conseil d'administration.

Les modifications proposées au plan d'effectif du personnel cadre ont été présentées et discutées lors de différentes rencontres du Comité de répartition des ressources. Celui-ci recommande de les approuver.

Les modifications proposées ont également été présentées au Comité des ressources humaines qui s'est dit en accord avec celles-ci.

Conformément à l'article 5.4 de la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre*, la direction du SRH a consulté les cadres de son unité administrative qui se sont dit en accord avec l'ajout de postes proposé.

L'Association québécoise des cadres scolaires a été consultée et a donné un avis favorable à l'ajout des postes de cadre proposé.

CA-042-02-22

Il est proposé :

D'adopter la structure administrative concernant les emplois de cadre telle que déposée et qu'elle entre en vigueur le 23 février 2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **11. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Néant

## **12. POINTS D'INFORMATION**

### Services de l'organisation scolaire et des ressources matérielles

#### **12.1 Planification des besoins d'espace | Enjeux et consultation des villes et municipalités**

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce dossier.

Les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) (RLRQ, c. I-13.3) par la loi modificative adoptée en février 2020 incluent, entre autres, un processus annuel de consultation devant être tenu auprès des municipalités, villes et municipalités régionales de comté (MRC).

Ce processus de consultation a pour objectif de recueillir toutes les informations pertinentes, afin d'établir les besoins d'ajout d'espace (agrandissement ou construction d'écoles ou de centres de formation) du Centre de services scolaire et de requérir que la ou les villes concernées cèdent gratuitement le ou les terrains nécessaires à cette fin.

Cet exercice a été réalisé pour la première fois l'an dernier et a mené à la première Planification des besoins d'espace, adoptée par le Conseil d'administration, le 23 février 2021.

Le Service de l'organisation scolaire et le Service des ressources matérielles, en collaboration avec le Service du secrétariat général et des communications, ainsi que le Service des ressources éducatives, ont procédé, à nouveau cette année, à une analyse des besoins d'ajout d'espace, en vue de l'élaboration d'un nouveau projet de Planification des besoins d'espaces.

Les villes, municipalités et MRC seront consultées au sujet de ce projet de Planification des besoins d'espaces, entre le 25 février et le 12 avril 2022, à la suite de quoi celui-ci sera soumis pour adoption au Conseil d'administration, le 26 avril prochain, lors d'une séance extraordinaire.

## Service des ressources matérielles

### **12.2 Suivi des demandes d'ajouts d'espace autorisés**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Dans le cadre des projets déposés lors des Plans québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029, 2020-2030 et 2021-2031, le Centre de services scolaire des Patriotes a reçu les autorisations de procéder aux ajouts d'espaces suivants, pour lesquels monsieur Arpin présente un état de situation concernant l'avancement des démarches et des travaux :

- Agrandissement de l'école secondaire le Carrefour à Varennes
- Agrandissement de l'école secondaire de Chambly à Chambly
- Remplacement des écoles Notre-Dame 1 et 2 à Otterburn Park et ajout de classes de maternelle 4 ans dans l'école de remplacement d'une capacité de 8-24
- Construction d'une nouvelle école d'une capacité 8-24 à Carignan pour le secteur Carignan-Chambly
- Construction d'une nouvelle école d'une capacité 4-12 pour le secteur comportant les villes de Beloeil, Mc Masterville et Saint-Mathieu-de-Beloeil
- Construction d'une nouvelle école d'une capacité 4-12 pour le secteur de Boucherville

## Direction générale

### **12.3 Mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général, présente ce point.

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a été adopté par le Conseil des commissaires le 5 juin 2018.

Les établissements ont, au cours de l'année scolaire 2018-2019, adopté chacun un projet éducatif cohérent avec le PEVR.

L'état de situation relatif à la mise en œuvre du PEVR constitue un des éléments de la reddition de comptes de la direction générale.

Le Centre de services scolaire des Patriotes s'est doté d'un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des indicateurs reliés aux différents objectifs.

Monsieur Lapointe présente l'évolution du tableau de bord synthèse, qui présente les différents indicateurs, à la suite du 1<sup>er</sup> bulletin de l'année scolaire 2021-2022, diffusé le 11 février 2022.



#### **12.4 Changement de nom du Service aux entreprises**

Madame Isabelle Laflamme, directrice générale adjointe, présente ce dossier.

À l'automne 2021, le Service aux entreprises et à la communauté (SAEC) du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) a entrepris une démarche avec l'aide d'une agence de communication afin de voir les différentes stratégies pour augmenter son développement d'affaires sur le vaste territoire du CSSP.

Plusieurs objectifs ont été présentés, dont un visant une image de marque forte permettant un positionnement clair pour devenir une référence pour la formation en entreprise. Dans le contexte actuel, le SAEC doit évoluer comme une école pour offrir une panoplie de formations, mais penser et agir comme une entreprise.

Par conséquent, une recherche nominale a été faite par l'équipe du SAEC et leur choix s'est arrêté sur *Geysler*.

La direction générale du Centre de services scolaire des Patriotes a été consultée et a donné un avis positif à ce changement de nom. Le directeur du Centre de formation professionnelle des Patriotes, de qui relève le SAEC, a confirmé ce changement de nom.

### **13. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL**

#### **Huis clos**

**CA-043-02-22** Il est proposé que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 55.

#### **Retour à l'assemblée publique**

**CA-044-02-22** Il est proposé que l'assemblée redevienne publique.

Il est 21 h 27.

### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, à 21 h 27 la séance est levée

\_\_\_\_\_  
Président

CH/lc

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale